

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 181/SEJ DU 10 MARS 1970 promulguant le décret n° 69-1142 du 11 décembre 1969 fixant les obligations des navires en matière de radiocommunications.

n° 181/SEJ

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
10 mars 1970

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1970

Date du numéro
10 avril 1970

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire Français des Afars et des Issas le décret n° 69-1142 du 11 décembre 1969 fixant les obligations des navires en matière de radiocommunications.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire de la République et par délégation : Le Haut-Commissaire adjoint, suppléant légal, André MARTIN-DELAHAYE.